



# Enquêtes locales auprès des riverains - Volet CI2A - Principaux enseignements

Ifop pour l'Andra

Centres industriels de l'Andra dans l'Aube  
(CI2A)



N° 115063

Contacts Ifop :

Anne-Laure Marchal / Delphine Poët

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

**MARS 2018**

# Méthodologie

---

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

## Etude réalisée par l'Ifop pour l'Andra

---

### Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **592** personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, résidant au sein des communes ciblées par l'enquête.

Ces communes ont été réparties en **3 zones** définies selon la proximité des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube (CI2A):

**Zone 1** : communes situées à moins de 15 km du centre

**Zone 2** : communes situées de 15 à 30 km du centre

**Zone 3** : communes situées à plus de 30 km du centre

Une zone mixte, incluse dans la zone 2 et intitulée Zone 2M, regroupe les communes appartenant à la zone d'enquête des centres industriels de l'Andra dans l'Aube (CI2A) ainsi qu'à la zone d'enquête du centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM).

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée), après stratification par catégorie d'agglomération

### Mode de recueil



Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées du 27 novembre au 18 décembre 2017.

## Principaux enseignements

- 1** *L'Andra bénéficie d'une forte notoriété qui s'accompagne d'une confusion autour de la nature des activités des centres CSA et CIRES et du statut public de l'établissement.*
- 2** *Les centres génèrent des opinions contrastées ; les bénéfices de la présence des centres portent sur leurs retombées économiques, particulièrement liées à l'emploi local ; les risques ressentis se concentrent sur l'impact environnemental et sanitaire anticipés par les riverains.*
- 3** *Les riverains vivant à proximité directe des centres en ont une vision plus positive et font davantage confiance à l'Andra, notamment pour s'informer.*
- 4** *La communication émanant de l'Agence est jugée transparente et claire, malgré une légère inflexion cette année ; les citoyens souhaitent donc, en conséquence, accéder à davantage d'informations, et apprécient la possibilité de pouvoir s'impliquer personnellement dans la question de la gestion des déchets.*

## Enseignements détaillés

### **L'Andra bénéficie d'une forte notoriété qui s'assortit d'une confusion autour des activités des centres et du statut public de l'Agence**

*L'Andra bénéficie d'une large notoriété auprès des riverains des centres de l'Aube...*

Les ¾ d'entre eux disent connaître l'Agence ne serait-ce que de nom (74%), dont 46% affirmant connaître précisément ses activités. Cette notoriété des centres de l'Aube dépend fortement de la proximité du lieu d'habitation. De fait, les riverains les plus proches se révèlent proportionnellement plus nombreux que la moyenne à connaître l'Andra (91%). Pour les riverains les plus éloignés des centres, la notoriété est plus faible : 61% connaissent l'Andra, dont 36% précisément.

*.... Qui s'accompagne d'une confusion autour du nom, des activités et du statut des établissements*

Les riverains identifient mieux le CSA que le CIREs. Plus de quatre riverains sur dix déclarent connaître ne serait-ce que de nom le CSA (44%), quand le CIREs n'est connu que d'un habitant sur cinq (18%). Cette connaissance est en outre peu qualifiée : seuls 18% déclarent bien connaître le CSA, et 3% le CIREs.

Les confusions autour de la nature des activités du CSA et du CIREs illustrent bien la fragilité de cette notoriété. Quand les riverains affirmant connaître le CSA sont interrogés sur la nature des activités du centre, 41% associent l'acronyme à celui du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Cet amalgame est d'autant plus fort que les riverains sont éloignés des centres (51% des habitants éloignés disant connaître le CSA l'associent en fait au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel). Seuls 15% des riverains déclarant connaître le CSA l'associent spontanément à la mission de stockage des déchets radioactifs. De même, parmi les 18% d'habitants déclarant connaître l'acronyme du CIREs, la majorité ne sait pas en quoi consistent ses activités (53%), et seuls 15% le lient à la mission de stockage des déchets radioactifs.

Le statut de l'Agence génère également une certaine confusion pour une majorité de riverains. L'Andra est une entreprise privée aux yeux de 61% d'entre eux. La confusion est similaire chez les plus proches riverains : la proportion de répondants assimilant correctement l'Andra à une entreprise publique reste minoritaire (34%).

### **Les centres génèrent des avis contrastés, entre crainte des risques environnementaux et retombées économiques avantageuses**

*Les jugements restent majoritairement favorables aux CI2A, particulièrement pour les habitants vivant à proximité des centres*

La proportion de riverains jugeant de manière positive (41%) ou neutre (35%) l'impact des activités de l'Andra dans l'Aube est majoritaire. Les plus proches résidents sont proportionnellement plus nombreux à partager une vision plus positive de la présence des centres (62%). La baisse des opinions positives enregistrée l'an passé se stabilise (51% d'opinions positives en 2015 ; 42% en 2016 ; 41% en 2017).

### **Ifop pour l'Andra**

**Plus de la moitié des riverains des centres affirment ne pas être inquiets vis-à-vis de leur présence (54%).** L'inquiétude, qui avait enregistré une légère hausse en 2016, s'est également stabilisée cette année (42% de riverains inquiets en 2015, 47% en 2016 et 46% en 2017). Cette inquiétude pointe davantage chez les répondants éloignés des Ci2A (53% se déclarent inquiets contre 32% chez les riverains les plus proches).

***Des évocations spontanées vis-à-vis de la présence des centres qui laissent percevoir des interrogations vis-à-vis des risques environnementaux et sanitaires, et une opinion positive portée par leurs retombées économiques et financières***

A la question « *Quels sont, selon vous, les inconvénients de la présence de ces centres pour votre région et ses habitants?* », les riverains évoquent spontanément **les risques environnementaux (39%) et sanitaires (25%)** en premier lieu, tout comme **les risques d'accidents ou catastrophes (17%)**, et ce devant **les risques économiques (8%)**.

**A l'inverse, les retombées économiques constituent les aspects positifs des centres pour les riverains : les opportunités économiques (53%), et particulièrement la création d'emplois (53%). Les avantages financiers représentent le deuxième grand bénéfice (31%).** De manière plus marginale, la meilleure gestion des déchets (12%), ainsi que l'accroissement et l'amélioration des infrastructures dont ils peuvent bénéficier (4%) participent également de l'opinion positive des riverains à l'égard des Ci2A.

**Le poids des avantages et inconvénients dans l'opinion globale à l'égard des centres partage les riverains. Si plus de la moitié d'entre eux jugent que les centres présentent autant d'avantages que d'inconvénients (30%) ou ni avantage, ni inconvénient (25%), près d'un quart juge tout de même que les centres présentent plus d'avantages que d'inconvénients (23%). Une proportion semblable (21%) estime que les centres apportent plus d'inconvénients que d'avantages.** Cette fois encore, la perception des inconvénients supérieurs aux avantages est davantage perceptible chez les habitants les plus éloignés des centres (28% dans la zone 3 contre 16% dans la zone 1).

***Des perceptions positives qui s'étiolent néanmoins légèrement en 2017***

**65% des habitants proches des centres font confiance à l'Andra pour gérer de façon sûre les centres de stockage de l'Aube sur le long terme, dont un quart « tout à fait confiance » (24%).** Ici encore, les plus confiants sont les habitants proches des Ci2A (82% de ces derniers sont confiants contre 55% des riverains plus éloignés). **Si ce chiffre reste globalement positif, la baisse enregistrée en 2016 se vérifie cette année et s'accroît pour ceux qui habitent à plus de 30 km des centres (zone 3) (67% des sondés en 2016 ; 55% en 2017).**

**La confiance des riverains semble prendre appui sur une image favorable vis-à-vis de la sécurité, des bénéfices en termes économiques, et de l'intégration dans le paysage régional.** Cette année néanmoins, certaines dimensions clé de l'image des centres connaissent une légère détérioration. Malgré cela, une large majorité continue d'approuver les assertions suivantes : « *les centres de stockage sont bien sécurisés* » (79% d'accord, -4 points par rapport à 2016), « *les centres prennent toutes les précautions pour protéger la population et l'environnement* » (79%, stable), « *les centres sont importants pour l'emploi dans la région* » (77%, -6 points), « *les centres sont une source de revenus durables pour la région* » (74%, -4 points) et « *les centres sont bien intégrés dans le paysage* » (67%, stable).

**A l'inverse, la question de l'impact environnemental laisse plus perplexe :** Pour 59% des sondés « les centres sont dangereux pour l'environnement » mais 79% d'entre eux affirment que « les centres prennent toutes les précautions pour protéger la population et l'environnement ».

**Les opinions négatives sont davantage le fait des riverains les plus éloignés.** Au global, 68% des personnes interrogées affirment que « les centres dévalorisent le prix des terrains et des maisons dans les communes aux alentours ». Dans le détail, 43% des habitants proches des CI2A partagent cette opinion, contre 80% des habitants les plus éloignés. De même, si l'on observe dans le détail l'affirmation de 49% des sondés selon laquelle « les centres sont dangereux pour l'environnement », il apparaît que seuls 43% des proches habitants approuvent cette idée contre 64% des plus éloignés.

***Des riverains qui perçoivent un développement de l'activité des Ci2A, mais qui appellent de leur vœux sa stabilisation***

**Près de huit riverains sur dix jugent que l'activité des centres s'est développée au cours des dix dernières années (78%).** Ce sentiment recule légèrement cette année (-6 points par rapport à 2016). Toutefois, 61% des riverains souhaitent une stabilisation de l'activité de l'Andra dans l'Aube.

**Alors que l'Andra se place comme un interlocuteur de premier plan et digne de confiance, les riverains souhaitent être davantage informés et impliqués**

***L'Andra est source de confiance aux yeux des riverains, et particulièrement les plus proches des centres...***

L'Andra, tout comme la Mairie, arrive en tête des interlocuteurs de confiance vis-à-vis du sujet des déchets radioactifs, puisque 66% déclarent lui faire confiance pour s'informer, dont 19% tout à fait. Autre source institutionnelle, la Commission Locale d'Information (CLI) bénéficie elle aussi d'un niveau de confiance élevé de la part des habitants : 57% lui font confiance, dont 15% tout à fait. Un riverain sur deux accorde également sa confiance à la Préfecture (51%). A l'inverse, d'autres sources font l'objet d'une relative méfiance : les associations de lutte contre le stockage des déchets radioactifs d'une part, avec une part déclinante de riverains affirmant leur faire confiance pour s'informer (47% ; -8 points par rapport à 2016) ; d'autre part, de manière plus marquée encore, les médias, avec seulement 32% de confiance.

Par ailleurs, la confiance accordée aux sources institutionnelles (Andra, CLI, élus locaux et préfecture) est plus élevée dans les communes les plus proches des centres, avec des écarts variant de +7 à +15 points en fonction de la proximité du lieu d'habitation. A l'inverse, les riverains les plus éloignés témoignent de davantage de confiance envers les associations d'opposants (+18 points par rapport à la zone 1).

***...en même temps qu'elle constitue l'un des principaux vecteurs d'information sur les centres, avec la télévision et la presse locales***

56% des riverains s'informent sur les centres de l'Aube à travers les sources institutionnelles que sont l'Andra elle-même (54%), en premier lieu, et la CLI (20%) dans une moindre mesure. La télévision représente le deuxième medium de communication avec 55% de riverains qui s'en servent pour s'informer sur les centres. Par ailleurs, alors que les médias sont jugés peu dignes de

**Ifop pour l'Andra**

confiance par les riverains, la presse est plébiscitée par une personne sur deux pour s'informer (49%). Les associations de protection de l'environnement occupent la 4<sup>e</sup> place de la hiérarchie (44%), juste avant la radio (33%), Internet et les réseaux sociaux (22%).

**Parmi les médias traditionnels, les principales sources d'informations au sujet des centres** sont locales : 51% des riverains affirment entendre parler des centres via la télévision régionale, contre seulement 22% par la télévision nationale. De la même manière, 29% se servent de la radio locale pour s'informer sur les Ci2A contre 11% par la radio nationale. Quand ils sont interrogés sur le nom précis de ces sources d'informations, les évocations spontanées confirment cette idée : pour ce qui est de la presse papier, 29% de citations concernent l'Est Eclair, 20% le Journal de l'Andra, 17% l'Union ; pour ce qui est de la télévision, 40% de citations sont relevées pour France 3/ Champagne Ardenne et 17% pour Canal 32, loin devant TF1 (8%) ou France 2 (4%).

Les documents émanant de l'Andra et ceux des opposants au stockage des déchets radioactifs sont les principales sources mémorisées (42% des riverains affirment avoir déjà lu les documents provenant de ces deux sources). Malgré sa première place, la lecture du journal de l'Andra est légèrement moins mémorisée cette année (-5 points par rapport à 2016). **Si la mémorisation des éléments de communication émanant des opposants est forte, il faut constater que la confiance que leur accordent les riverains est moindre (47% des riverains leur font confiance, contre 66% qui affirment cette confiance envers l'Andra)... et en léger déclin (-8 points entre 2016 et 2017).**

**Les prises de parole de l'Agence semblent avoir une meilleure diffusion à proximité des centres.** Huit des proches habitants sur dix ont déjà lu le journal de l'Andra, contre seulement 22% à la périphérie. **A contrario, les associations d'opposants au stockage des déchets radioactifs bénéficient d'une meilleure diffusion auprès des riverains les plus éloignés.** Alors que seuls 22% des habitants éloignés ont déjà lu le journal de l'Andra, 39% d'entre eux ont déjà lu des documents provenant de l'opposition.

*Une communication jugée claire et suffisante, malgré une légère baisse cette année... qui s'accompagne logiquement d'une demande de plus d'information et de plus d'implication des riverains*

**Plus d'un habitant sur deux juge sont d'accord avec l'affirmation « les centres fournissent une information transparente et sincère sur leur activité » (53%). De même, plus d'un habitant sur deux estime que l'Andra communique de manière claire sur ses activités (56%), dont 17% pour qui sa communication est limpide.** A nouveau, les riverains vivant à proximité des Ci2A font part de jugements plus positifs que les plus éloignés à l'égard de la clarté de l'information émanant de l'Andra (73% en zone 1 contre 69% en zone 2 et 44% en zone 3).

**61% des citoyens appellent de leurs vœux davantage d'informations de la part de l'Andra. Son activité est le principal sujet que les riverains souhaitent voir mis davantage en avant (44% de citations), avec notamment l'activité et le calendrier d'activité du site (16%) et le stockage (9%),** loin devant les risques sanitaires et environnementaux encourus (15%), les risques d'accidents et de catastrophes (5%) ou économiques (2%). A la question « par quels moyens souhaiteriez-vous être informé au sujet des centres de l'Andra dans l'Aube », la presse écrite arrive en tête avec 43% et particulièrement via la presse périodique (27%). Internet arrive en seconde position : un riverain sur cinq souhaite s'informer davantage via Internet (21%), alors même qu'à l'heure actuelle, seuls 22% citent cette source comme vecteur d'information sur les centres.

**Enfin, la volonté de participation à la réflexion autour de la gestion des déchets radioactifs semble forte.** 45% des riverains citent au moins une manière de donner de son temps personnel pour participer aux débats. A la question « Seriez-vous prêt à participer à la réflexion concernant la gestion des déchets radioactifs, 41% des sondés répondent oui (42% en zone 1, 47% en zone 2 et 38% en zone 3). **Interrogés sur la manière dont l'Agence pourrait les associer à la question de la gestion des déchets radioactifs, les citoyens évoquent spontanément les sondages et enquêtes (29%) mais aussi les conférences et réunions publiques** qui demandent une présence physique et davantage d'implication personnelle (23%).